

EXPOSITIONS PÉDAGOGIQUES

CAHIER DES CHARGES



Chères collègues, chers collègues

Nous vous remercions de votre engagement dans la réussite de notre congrès. Vos expositions pédagogiques sont au cœur de ce moment de rencontres et de formation professionnelle. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations importantes pour que votre travail et celui de vos élèves soient mis en valeur le mieux possible.

Dans le but de **toujours progresser sur la présentation des expositions** pédagogiques qui sont la richesse de nos congrès, nous avons pris en compte les retours et remarques sur nos congrès précédents pour réaliser ce nouveau cahier des charges.

Dans le but de **faciliter la lecture** et de permettre **une meilleure compréhension de votre travail**, nous continuons à vous demander de suivre différentes recommandations pour éviter certains écueils : des textes trop denses, trop longs, peu lisibles, des vidéos trop longues. Par contre, couleur, taille, nombre et orientation ne sont plus imposés.

Présenter une exposition pédagogique, c'est :

- Témoigner sur sa démarche pédagogique ;
- Accepter de mettre son expérience au centre d'échanges de pratiques ;
- S'engager dans une analyse réflexive professionnelle.

Commenter l'exposition pédagogique, c'est :

la possibilité, pendant un court moment annoncé dans le programme, d'être en interaction directe avec des collègues pour développer la présentation (15 à 30 mn sur votre stand ou dans une salle dédiée, selon votre choix).

Vous pouvez gérer ce temps sous différentes modalités :

- Un exposé seul ;
- Un exposé suivi d'un temps d'échanges ;
- Un temps d'échanges seul.

Les expositions peuvent être commentées par des adhérents, des partenaires...

Mettre en forme une exposition pédagogique, c'est :

- Présenter une expérience en lien **avec les problématiques du guide** de réflexions pédagogiques du congrès ;
- Présenter les **étapes d'un parcours pédagogique** : projet de départ et réajustements au fil du cheminement didactique ;
- Faire apparaître les **erreurs, les tâtonnements, les obstacles, les rebonds...**
- Valoriser l'aspect rigoureux de la **posture et des gestes professionnels** ;
- **Illustrer le raisonnement** par des images, photos, vidéos, travaux d'élèves...

Quelques conseils essentiels

- S'appuyer sur les axes présentés par le guide de réflexion (cf. Chemins A, B, C) ;
- Illustrer la démarche de façon lisible et attractive ;
- Éviter de tout relater : **faire des choix.**

Vous pourrez laisser libre cours à votre inventivité dans votre présentation en choisissant vos supports : pourquoi pas un parasol ? des grandes boîtes ? une colonne Morris ? etc.

CONTRAINTES A RESPECTER - INFORMATIONS TECHNIQUES - DATES IMPORTANTES A RETENIR

MISE en forme de votre exposition

Pour permettre une harmonie dans la présentation de l'exposition, il convient de respecter les quelques éléments de mise en forme décrits ci-dessous :

Titre général de l'exposition :

Une bande blanche de 21 cm de hauteur selon l'installation que vous aurez choisie
 Police, taille et couleur d'écriture : **Arial - 300 - noire**

Les textes affichés :

Tapuscrit ou manuscrit (adultes ou élèves) ;
 Police de caractère ou lettres manuscrites : **Arial - noire**
 au minimum **1 cm pour le corps de texte ;**
6 cm pour les titres ;
3 cm pour les sous titres.

L'illustration et la documentation de votre travail :

Pour donner à voir, au travers de votre travail, les missions de l'école maternelle, nous vous remercions de faire apparaître, selon votre projet, une ou plusieurs de ces dimensions :

- Les dimensions langagières travaillées : interactions, conduites langagières, acquisition d'un lexique spécifique aux différents domaines explorés ;
- Le rôle de l'enseignant et des ATSEM ;
- La relation de coéducation avec les familles ;
- L'ouverture aux partenaires.

CORPS DE TEXTE
 Arial mini 37 pt
 noire

A

SOUS TITRES
 Arial mini 116 pt
 noire

A

TITRES
 Arial mini 233 pt
 noire

A

Pour préserver les documents et matériels exposés (livres d'élèves, ordinateurs...), pour éviter la perte et le vol, nous vous conseillons de **réfléchir à des systèmes d'accrochage** à la table (antivols d'ordinateur, chaînettes, câbles et cadenas...)

Ne pas hésiter à **apporter des travaux et productions d'élèves, y compris ceux attestant des étapes intermédiaires.**

Tout ne pouvant pas être affiché, merci de prévoir de mettre à la disposition des congressistes des documents concernant la démarche détaillée de votre projet : classeurs, recueils de photos, lutrins...

De courts enregistrements sonores, et/ou vidéos (maximum 2mn) sous forme de QRcode pourront illustrer et rendre explicites vos écrits qui pourront, ainsi, être plus synthétiques.

Si vous le souhaitez et afin d'harmoniser les QRcodes, la commission se chargera de les réaliser pour vous ; pour cela se référer au tutoriel « QRcode » **(ANNEXE 5)**

Si vous avez réalisé des vidéos et que vous souhaitez **leur projection sur le grand écran LED** présent dans la salle des expositions, *merci de vous référer au tutoriel « Le mur de Led »* **(ANNEXE 6)**

CONTRAINTES A RESPECTER - INFORMATIONS TECHNIQUES - DATES IMPORTANTES A RETENIR

Autorisation de diffusion d'images, droits de la propriété intellectuelle

Les photographies et captations sonores

Toute personne peut s'opposer à la reproduction de son image et/ou de sa voix ; toute prise de vue et de captation sonore nécessite l'autorisation express de l'intéressé ou du titulaire de l'autorité parentale pour les mineurs. La publication sur quelque support que ce soit et notamment la diffusion en ligne obéit aux mêmes règles d'autorisation préalable.

Vous trouverez ci-joint :

- ➔ **le formulaire parents** « Autorisation de diffusion d'images... » : il convient de le faire signer par l'autorité parentale des élèves concernés **ANNEXE 2**.
- ➔ **le formulaire enseignant** « Autorisation de diffusion d'images... » **ANNEXE 2bis** doit être complété et transmis, **avant le lundi 6 mai**, à la commission expo-péda après avoir vérifié que toutes les autorisations ont bien été accordées.

Les productions d'élèves

Vous trouverez ci-joint :

- ➔ **le formulaire parents** « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves ... » des documents que vous souhaitez présenter dans votre exposition : il convient de le faire signer par l'autorité parentale **ANNEXE 3**.

➔ **le formulaire enseignant** intitulé « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élève ... » **ANNEXE 3bis**. Il doit être complété et transmis, **avant le lundi 6 mai**, à la commission expo-péda après avoir vérifié que toutes les autorisations individuelles ont bien été accordées.

NOUVEAU Préparation du « journal du congressiste »

Le « Journal du congressiste » sera remis aux congressistes. Ils y trouveront le plan ainsi que la présentation synthétique des expositions : le titre et la problématique sous forme d'un court texte d'accroche pour leur permettre de construire leur parcours.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples :

Chemin A L'aménagement du « coin arts plastiques » comme vecteur d'appropriation des apprentissages.

Problématique : En quoi une réflexion et une mise en scène des espaces permet-elle aux enseignants de penser, de réaliser et d'expérimenter des « espaces mobiles » en lien avec les apprentissages menés.

Chemin B Osons la danse dans le jardin des bronzes !

Problématique : En quoi la découverte d'un lieu artistique de proximité permet-elle aux enfants de l'investir corporellement, de partager cette expérience avec une autre classe et d'en faire une restitution à toutes les familles de l'école.

Chemin C Osons les arts en groupe scolaire, semons de la coopération !

Problématique : Comment cette démarche permet-elle des découvertes et des créations culturelles dans les trois cycles et l'ouverture de l'école aux familles qui en sont parfois éloignées.

Pour réaliser ce « journal », nous vous demandons de bien vouloir faire figurer ces éléments sur la fiche technique **ANNEXE 1** **avant le lundi 15 avril**.



CONTRAINTES A RESPECTER - INFORMATIONS TECHNIQUES - DATES IMPORTANTES A RETENIR

Préparation des ressources déposées sur le site national à l'issue du congrès

Afin d'en faciliter la conception, nous vous remercions de bien vouloir transmettre, **avant le mercredi 19 juin 2019**, un compte-rendu de votre travail sous forme numérique, WORD ou LIBR'OFFICE selon la grille de présentation suivante :

- Problématique du congrès retenue ;
- Compétences visées, objectifs ;
- Élément déclencheur, constats de départ, motivation ;
- Démarche pédagogique, organisation (où, quoi, comment ?) ;
- Bilan, difficultés rencontrées.

➔ Le document à compléter est fourni sous l'intitulé « Fiche descriptive de l'exposition » **ANNEXE 4**.

Installation et démontage de votre exposition

Prévoyez, si besoin, des pinces à linge, de la pâte à fixer pour vos affichages et le temps qu'il vous faudra pour installer ou démonter votre exposition

Les expositions seront installées au centre des congrès « Les Pyramides », Le Port Marly, dans un espace mis à votre disposition en fonction des besoins recensés dans la « fiche technique » jointe **ANNEXE 1**.

Votre emplacement sera identifié par le N° de votre exposition, le chemin choisi, votre code section et votre nom (les permanentes se chargent de préparer les cartels correspondants).

Il vous appartiendra d'installer votre travail, d'accrocher vos documents sur les supports que vous aurez précisés dans la fiche technique ANNEXE 1.

MONTAGE

- ➔ du lundi 1^{er} juillet de 11h30 à 18h au mardi 2 juillet de 8h30 à 18h00,
- ➔ mercredi 3 juillet de 8h à 10h

DÉMONTAGE

- ➔ vendredi 4 juillet de 17h à 19h



Merci à toutes et tous de votre investissement et de votre participation à la fabrication de ce nouvel outil professionnel.

CONTRAINTES A RESPECTER - INFORMATIONS TECHNIQUES - DATES IMPORTANTES A RETENIR

Les dates limites à respecter

 15
 avril

Au plus tard lundi 15 avril 2019

 Envoi à la commission expo com.expopedaageem@gmail.com

- ➔ « Fiche technique » concernant l'exposition (ANNEXE 1)

 6
 mai

Au plus tard lundi 6 mai 2019

 • Envoi à la commission-expo com.expopedaageem@gmail.com

- ➔ « Autorisation de diffusion d'images (enseignant) » (ANNEXE 2bis)
- ➔ « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves (enseignant) » (ANNEXE 3bis)

 • A faire remplir individuellement par les familles et **À ARCHIVER À L'ÉCOLE** :

- > « Autorisation de diffusion d'images (parents) » (ANNEXE 2)
- > « Autorisation de représentation, d'exposition et de reproduction des travaux d'élèves (parents) » (ANNEXE 3)

Au plus tard lundi 6 mai 2019

 Envoi sur la plateforme de stockage : <https://www.fromsmash.com>

 Au sein d'un unique dossier **titré au numéro de votre expo-péda**

- ➔ Vos documents sonores et/ou vidéos pour réalisation des QRcodes (ANNEXE 5)
- ➔ Vos vidéos pour le mur de LED (ANNEXE 6)

 19
 juin

Au plus tard mercredi 19 juin 2019

 Envoi au secrétariat du congrès congresageemversailles@gmail.com

- > « Fiche descriptive de l'exposition » (ANNEXE 4)

 1,2,3
 juillet

Lundi 1 juillet ➔ 8h30 à 17h30

mardi 2 juillet ➔ 8h30 à 17h30

mercredi 3 juillet ➔ 8h à 10h


Installation des expositions

5 juillet

Vendredi 5 juillet ➔ à partir de 17h


Démontage des expositions

**Un grand merci à vous toutes et tous
 pour le professionnel engagé que vous êtes
 au service de la réussite de tous les élèves.**

Osons ensemble l'évolution de nos pratiques de formation !

Au plaisir de vous retrouver à Le Port Marly !

Maryse CHRETIEN
 Présidente nationale

Responsables
Expositions pédagogiques :
 Hélène LEROUX, Isabelle MONTES,
 Pascale SEZNEC
com.expopedaageem@gmail.com